

## HUMUS : la foire

En alternance avec POLLEN, la foire HUMUS nous est offerte tous les deux ans à Châteldon. Elle sera ouverte cette année les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 mai.

Comme toujours, ce sera un lieu de rencontres, d'informations, de débats, de ravitaillement en toutes sortes de bonnes choses.


Puy-de-Dôme Nature Environnement y sera largement représentée, ainsi d'ailleurs que la CRIIRAD et le collectif Bois Noirs. Et cela d'autant plus que Châteldon est tout proche de l'ancienne concession de Lachaux où le minerai d'uranium fut exploité jusqu'en 1955 et où ses restes demeurent bien présents. Nous pourrons donc nous retrouver sur les stands des trois associations et à l'occasion de leurs interventions :

Le samedi à 12 h 30, Michel Dannequin de la CRIIRAD parlera du radon, un gaz radioactif présent dans les régions granitiques et souvent dans les habitations ;

Le samedi 16 h, Bruno Chareyron, directeur du laboratoire de la CRIIRAD, expliquera ce qu'est l'exploitation du minerai d'uranium au Niger, où AREVA extrait de quoi alimenter nos centrales nucléaires ;

Le dimanche à midi, Puy-de-Dôme Nature Environnement présentera le débat avec le Parc Livradois Forez et l'association Combrailles Durables sur l'appropriation citoyenne et territoriale des énergies renouvelables ;

Le dimanche, à 13 h 30, Puy-de-Dôme Nature Environnement et le collectif Bois Noirs animeront un atelier sur les anciennes mines d'uranium de Lachaux et de Saint-Priest-la-Prugne ;

Le dimanche à 16 h 30, nous ferons aussi le point sur le problème des déchets dans le Puy-de-Dôme et la mauvaise solution que serait l'incinération. 

## Forum des alternatives locales

La conférence de Copenhague sur le climat s'est terminée par un flop. Accordons-lui cependant un relatif apport positif. Elle a renforcé l'attention du public sur un enjeu majeur. Elle a montré que nous ne devons pas vraiment compter sur ceux qui devraient y faire face. Il faut donc pousser plus loin notre réflexion et nos actions.

Effectivement, mises à part quelques exceptions, les responsables de toutes sortes, gouvernants, administra-

tifs, élus n'ont rien compris ou rien voulu comprendre. On peut y voir un manque d'intelligence ou de courage sous la pression des plus puissants lobbies de l'agriculture, de l'automobile, du nucléaire... Tout cela dans le contexte d'un système libéral incompatible tant avec la justice sociale qu'avec une attitude écologique saine. Bien sûr, l'environnement étant à la mode, on nous colore tout en vert pour mieux continuer comme avant.

Le véhicule automobile toutes catégories en est un exemple particulièrement caractéristique. Son expansion envahissante est catastrophique et c'est le type même d'un outil utile mais non maîtrisé. Le remède de fond consiste à diminuer les kilomètres parcourus. Les moyens ne manquent pas, comme la préférence donnée à la consommation de produits de proximité. Mais ce serait porter atteinte au PIB, expression fondamentale du libéralisme.

On se contente donc de se gargariser avec des véhicules relativement moins gourmands et moins polluants. On nous mystifie avec des véhicules électriques, en se gardant bien de nous expliquer comment on fabrique l'électricité. On injecte des milliards dans l'industrie automobile pour sauver quelques milliers d'emplois en France au lieu d'en créer des centaines de milliers dans des secteurs utiles comme les énergies renouvelables ou l'aide aux personnes.

C'est pourquoi de nombreuses organisations ont accompagné la conférence de Copenhague d'une manifestation sur place et de multiples manifestations décentralisées au cours de la journée du 12 décembre. Et, cela, même à Clermont-Ferrand où nous étions plusieurs associations : Puy-de-Dôme Nature Environnement, ATTAC 63, Greenpeace, Sud Étudiants, Groupe de Résistance à l'Agression publicitaire, réseau Sortir du Nucléaire, pour exprimer notre volonté de voir les choses autrement.

*Suite page 2*

### Anniversaire de Tchernobyl :

lundi 26 avril, 11 h place de Jaude

### Foire Bio HUMUS,

1<sup>er</sup> et 2 mai à Châteldon

<http://www.foire-ecobiologique-humus-chateldon.fr/>

### Forum des alternatives locales,

dans quelques mois



## Les tribulations d'un incinérateur

C'était couru d'avance... les recours juridiques de Clermont-Communauté contre le projet d'incinérateur du VALTOM ont échoué. Nous l'avions écrit dans Sèves n°48 : il est légal d'empoisonner la population avec un incinérateur, et seule une mobilisation importante des habitants est en capacité de faire changer ce genre de décision. D'ailleurs, il est vraisemblable que les juges ont analysé ces recours comme un rideau de fumée visant à exonérer les représentants de Clermont-Communauté de leur lourde responsabilité au sein du VALTOM dans l'évolution de ce dossier.

De plus, le VALTOM a attaqué au tribunal le projet OPHRYS « alternatif » de Clermont-Communauté et a obtenu son annulation ainsi que la garantie d'être le seul maître à bord de la gestion des déchets.

Il n'en demeure pas moins que toutes les tendances politiques représentées au VALTOM sont impliquées dans cette tentative d'imposer à la population une solution rétrograde, polluante et génératrice de gaz à effet de serre. Le fonctionnement du VALTOM très opaque a été verrouillé dès le départ pour ne pas être remis en cause sous la pression des électeurs. La démocratie a été la première victime de l'incinérateur. La deuxième sera le porte-monnaie des contribuables! En attendant la santé des citoyens.

La mobilisation de la population a aussi imposé au Conseil général de réviser le plan départemental d'élimination des déchets ménagers (PDEDMA), mais le « train de sénateur » adopté par ces élus fait que nous n'en sommes qu'aux préliminaires de discussion depuis un an et très en retard sur un calendrier prévisionnel particulièrement laxiste. Nous en sommes à la partie prévention des déchets, partie particulièrement importante pour limiter les inconvénients du contenu de nos poubelles et qui pourrait être l'occasion de mettre en œuvre les solutions innovantes qui ont déjà prouvé leur efficacité, analysées et proposées par le Conseil Économique et Social dans son rapport du 23 avril 2008 ; mais il était urgent d'attendre que les élections régionales soient passées.

Malheureusement, les très rares élus qui ont participé à la réunion technique pour la prévention s'accrochent à un scénario en dessous des exigences légales et qui se limite à faire de la pub pour « responsabiliser » le consommateur. Par exemple, la fiscalité incitative (facturation en partie proportionnelle au nombre de levées de poubelles et à la quantité de ce qui n'est pas trié) leur fait peur car ils craignent le contact pédagogique avec leurs électeurs. Ils ne veulent pas non plus contraindre les industriels et la grande distribution à prendre des initiatives (éco-conception des produits, réduction des emballages...)

Nous constatons qu'ils préfèrent se réfugier dans le giron d'une société privée leur proposant de grosses usines à gaz parfaitement opaques.

Si nous ne nous mobilisons pas dans tout le département, les manœuvres dilatoires du VALTOM vont aboutir à la construction de son incinérateur. Il faut aussi faire savoir à tous ces élus que le peuple a de la mémoire et qu'il y aura d'autres élections où il leur demandera des comptes (par exemple dans un an pour les cantonales).

## Suite de la page 1 : Forum des alternatives locales

Une vision qui sort maintenant de l'utopie. Hors des sentiers battus foisonnent actuellement les expériences et les réalisations : AMAP, développement du Bio, co-voiturage, production d'énergies renouvelables, souvent prises en main par des citoyens, protection des sans-papiers, refus de vaccination, solidarités de toutes sortes, rejet de la publicité, etc.

Ce déferlement doit, par ailleurs, nous inciter à aiguïser notre esprit critique pour ne pas nous faire piéger. Serait-ce une bonne option que de produire à gogo des énergies renouvelables pour les gaspiller ?

Le temps venu d'entrer dans une nouvelle articulation de solidarités et de travail-production-consommation à dimensions humaines. Et, comme les responsables en place... (voir le début du texte), mieux vaut s'y mettre nous-mêmes sans les attendre.

Dans cette perspective, les participants à la journée du 12 décembre et d'autres ont choisi de continuer. Pour une deuxième étape, se prépare, dans le Puy-de-Dôme, un « FORUM DES ALTERNATIVES LOCALES ». Il devrait se tenir dans quelques mois. Plus nous serons nombreux à y travailler et à y participer, plus on avancera.

## Énergies renouvelables

Deux enquêtes publiques ont eu lieu pour des centrales hydroélectriques. Une création sur la Rhue (Égliseneuve-d'Entraigues) qui risque fort de nuire à l'une des dernières rivières choyées par le Parc des Volcans. Une régularisation - alias demande d'autorisation - sur la Gérise (Olliergues) pour une usine construite en 1969, sans autorisation comme remarqué à l'enquête.

La compagnie Éole-Res installerait 6 éoliennes de 2 MW, à Saint-Julien-Puy-Lavèze, le long d'une route, en terrain plat, culminant à 150 m. Quelques réticences seulement.

Le soleil est très sollicité. EDF et GDF font le siège - par téléphone - des propriétaires du Puy-de-Dôme. Les arguments sont purement spéculatifs : si vous avez quelque 25 000 € disponibles, faites installer un capteur de 20 m<sup>2</sup> maximum. Et, dès la fin de la première année, vous aurez récupéré 8 000€ de crédit d'impôt plus environ 1 800 € d'électricité qu'EDF vous achète au tarif exceptionnel de 50 c€ (alors qu'on vous le vend à 8 c€). À part la pyramide de Madoff, c'est le meilleur placement d'aujourd'hui. Mais, en montant soi-même le dossier, on peut vendre cette électricité verte à Enercoop...

## Vivre dangereusement

**Nucléaire**

Les visites sur les anciennes mines d'uranium de la concession de Lachaux montrent que des prélèvements sont encore effectués sur des tas de stériles. Ces matériaux présentent une radioactivité de 10 à 30 ou 40 fois la radioactivité naturelle. Leur utilisation pour divers travaux est donc loin d'être sans danger. Des collectionneurs ou des négociants fouillent également les restes de minerai pour enlever des échantillons minéralogiques qui atteignent les mêmes niveaux de radioactivité et qui peuvent se retrouver dans des lieux habités.

Qui est responsable de la sécurité sur ces anciens sites ?



Photos prises par nos soins aux abords du site

### PUY-DE-DÔME NATURE ENVIRONNEMENT

Association agréée par arrêté préfectoral du 2 octobre 1995

19, rue Chabrol – 63200 RIOM

Tel 04 73 83 63 66 – Fax 08 25 17 79 60

Mail [pddne@laposte.net](mailto:pddne@laposte.net), site [www.pddne.eu](http://www.pddne.eu)

Directeur de la publication : Marcel BREUGNOT

Imprimerie DROUIN – 63170 AUBIÈRE

ISSN 1152-8184 – Dépôt légal novembre 2009 – Ne pas jeter sur la voie publique

**Votre avenir dépend de vous...**

**ADHÉREZ** à Puy-de-Dôme Nature Environnement, en retournant ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessus.

Cotisation : au choix de chacun, avec un minimum de 10 €  
(5 € pour les étudiants, les personnes sans ressources...)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Notre fichier adhérents est informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés, les adhérents ont un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant dont nous sommes les seuls destinataires.

## Eau de Volvic et pouzzolane

Volvic perd des parts de marché, quoi de plus normal ; si cela continue, à terme, le marché risque de ne plus exister. En effet, la Communauté de communes « Sources et Volcans » ne s'est pas élevée contre le projet de continuer l'exploitation du Puy de Tunisset (cône de scories). Situé sur l'impluvium des eaux de Volvic, à l'intérieur du parc des Volcans d'Auvergne, ce puy est déjà rasé ; mais on vient d'accorder à l'exploitation une concession supplémentaire de 20 ans pour abaisser le niveau à moins 50 de l'actuel. Quand on sait que la pouzzolane est à l'origine de l'eau de Volvic et que les puy sont l'image de marque de la célèbre eau, on s'étonne du peu d'intérêt manifesté par les élus pour défendre ce patrimoine incroyable. La A 89 a écorné l'impluvium ; cette fois-ci, c'est le cœur de l'impluvium qui est mis à mal.

Pour ce faire, l'accord est parfait entre la Communauté « Sources et Volcans » et le Conseil général qui, dans « Puy-de-Dôme en mouvement » citait cette entreprise comme un élément d'intérêt économique important.

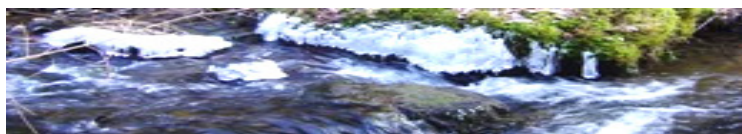
Nous regrettons toutefois, de plus, que les avis d'enquêtes publiques soient passés en catimini dans la presse, et que leur publicité ne soit pas plus visible dans les médias régionaux. Cette exploitation outrancière met en danger la ressource en eau de Volvic, pôle majeur de l'économie auvergnate, mais également la qualité de l'eau du Goulet consommée par 57 000 habitants des 33 communes desservies par cette source. Que convient-il de penser des élus qui dirigent ce pays ? Qui traitent la nature comme un revenu et non comme un capital. Il est temps de fonder une économie d'avenir et de prendre en compte que le sort des travailleurs est lié à l'intégrité environnementale, et non l'inverse, comme il est dit dans ce rapport.

Rappel . Eau d'Evian : impluvium de 5 000 hectares ; zone de protection de 10 000 hectares. Les élus de ce département sont un peu plus responsables !



## Protection des captages d'eau potable

Les deux tiers des habitants du département boivent de l'eau puisée dans les alluvions de l'Allier. Leur protection laisse à désirer ; trois de ces captages sont inscrits sur la liste des « prioritaires », ceux pour lesquels l'Agence de bassin doit définir et délimiter une « aire d'alimentation » protectrice, de toute urgence, dès 2011. Mais après des enquêtes d'utilité publique ! Vinzelles, Pont-du-Château et les Cotilles. Ce périmètre de protection se doit d'être fort large, entre 800 et 1 000 hectares, bien au-delà de l'étroite bande Natura 2000 créée sur les berges de l'Allier, et plus que la bande à peine plus large de la Zone Vulnérable aux Nitrates instaurée en juillet 2009 (en catimini ; il s'agissait d'une consultation, et non d'une enquête). Pour ménager notre eau potable, il faudrait généraliser l'agriculture Bio sur une vaste surface, selon les préconisations du ministère de l'Écologie. Et aussi réduire les excavations des carrières, au lieu de les augmenter sans cesse. L'exemple des captages du SIVOM sur la rive gauche Allier, à Contigny (03), dotés d'un vaste périmètre de protection dès les années 90, qui vient d'être déclaré « prioritaire », n'est pas rassurant. 🗑️



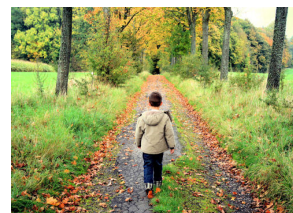
## Le Plan de Déplacement Urbain du Grand Clermont

Comme pour toutes les autres enquêtes d'utilité publique, le dossier PDU n'est pas disponible sur internet. Cela rend sa consultation quasi impossible. Dans le dossier, le plan apparaît à la fois incohérent et prématuré : incohérent car les multiples projets de voirie envisagés, dont certains (contournement de Cournon, avec un nouveau pont) sont écartés du dossier qui ne veut concerner que le SMTC (contournement de Clermont-Ferrand, avec le boulevard Sud-Ouest en milieu urbain ; voies cyclables dangereuses), contredisent la volonté d'une agglomération qui affiche sa volonté de développement durable : prématuré car restant fondé sur une enquête de 2003 (avant le tram) ; prenant des options avant la réactualisation prochaine de cette enquête ; et proposé à la décision publique avant l'adoption du SCoT que le Plan de déplacement doit accompagner et non précéder ! Si ce plan est adopté, malgré nos réserves et celles de la DREAL (ex DRIRE), il faudra recommencer l'enquête pour le rendre conforme au SCoT... 🗑️



## Parc Livradois-Forez

Les promeneurs pédestres sont désargentés, c'est bien connu. Pour mettre en valeur nos beaux sentiers, mieux vaut les laisser à des amateurs plus fortunés. C'était le message envoyé aux candidats par les propriétaires de 4x4 ! Mais il y a un os : les adeptes des loisirs motorisés, qui empruntent (sans même le savoir?) les mêmes sentiers que les piétons, le font au mépris de la loi du 3 janvier 1991 qui n'autorise leur passage que sur les « voies ouvertes à la circulation ». La nouvelle charte du Parc Livradois-Forez propose une concertation pour installer la cohabitation entre piétons et véhicules... 🗑️



Expéditeur : PdDNE – 19, rue Chabrol – 63200 RIOM

*Votre avenir dépend de vous...*

*Adhérez à Puy-de-Dôme*

*Nature Environnement !*

(Bulletin d'adhésion en page 3)

## SCoT, qu'es aquò?

C'est le Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire du Grand Clermont (ancien SDAU). L'enquête publique prévue pour fin 2009 se tiendra dans les mois qui viennent. Il concerne 108 communes et 420 000 habitants (les 2/3 du département). Les réunions publiques ne tiennent aucun compte des remarques du public ! Les affirmations sur le développement durable et l'écologie sont lourdement contradictoires avec le projet TGV, l'augmentation de 50 000 habitants, l'illusionnisme d'« Arvernia » qui propose une mégapole allant d'Issoire à Thiers. En outre, les esquisses d'un « développement durable », genre trame verte et bleue, ceinture verte, extension de l'agriculture Bio, sont restées verbales et ne figurent plus dans l'avant-projet écrit...

**PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !**



**NOTRE AVENIR À TOUS**  
sur Radio Arverne,  
jeudi 12 h 30-13 h  
et dimanche 7 h 30-8 h,  
100.2 pour les environs de  
Clermont-Ferrand  
et 89.8 pour les Combrailles